



**COMITE SYNDICAL**  
**du Syndicat du Bois de l'Aumône**  
**Séance publique du 22 juin 2023 (18h00)**  
**À RANDAN**  
**Liste des délibérations**

Le 22 juin 2023 à 18h00, les membres du Comité Syndical dûment convoqués, se sont réunis en séance publique, à la Salle de l'Ancien Marché de Randan, sous la présidence de Monsieur Lionel CHAUVIN.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Comité : M. David GAYET est désigné pour remplir cette fonction, qu'il a acceptée.

**ÉTAIENT PRÉSENTS (délégués titulaires et suppléants) :**

**Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans :** ALBERTO Cécile, BAUDRAS Thierry, BOUTET Pierre, CAZALS Jean-Claude, CHAMPOUX Bruno, CHAUVIN Lionel, CHRETIEN Jean-Pierre, DESMARETS Pierre, DOLAT Gilles, GEOGEON Hugues, GIRARD Philippe, LAFAYE Patrice, MAUBLANT Alain, RENAULT Laurent, SAHUT Michel, BIONNIER Cedric, NURY Jacques, SAUSSAC Cyril.

**Billom Communauté :** DEGOILLE Michel, DUTHEIL Bernadette, GONZALEZ Cyril, HAVART Sylvie, MAILLARD Guy, MARIN Nathalie, STEINERT Michelle.

**Communauté de Communes Plaine Limagne :** BOURDIER Marie-Pierre, GAYET David, LE GOUGUEC Franck, MARTIN Frédéric, MAS Gilles.

**Communauté de Communes Combrailles Sioule et Morge :** COTTIER Bernard, LASSET Paul, LOBREGAT Stéphane, POUZADOUX Jean-Paul, RODRIGUES Anne-Sophie, VALLEIX Philippe, GEORGES Denis.

**Communauté de Communes Entre Dore Et Allier :** DEVAUX Alexandre, FERNANDES DA SILVA Jean-Claude, LUCAS Antoine, ROUVIDANT Jean-Louis, ROZIERE Anne, SOALHAT Didier.

**Mond'Arverne Communauté :** BORDIER Jean-Marc, LOCUSSOL Jacques, GUILMAN Marie-Aimée.

**Pouvoir(s) :**

Mme Joëlle ROUSSELET donne procuration à M. Stéphane LOBREGAT

*Constituant la majorité des membres en exercice. Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut valablement délibérer.*

## LISTE DES DELIBERATIONS

### QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

- Dél. 2023-13** Renouvellement de la composition du Bureau Syndical
- Dél. 2023-14** Renouvellement de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission des Marchés
- Dél. 2023-15** Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2022
- Dél. 2023-16** Modification du règlement de collecte du service public d'élimination des déchets ménagers

### FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

- Dél. 2023-17** Adoption du Compte de Gestion 2022 : Budget Principal
- Dél. 2023-18** Adoption du Compte de Gestion 2022 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
- Dél. 2023-19** Adoption du Compte de Gestion 2022 : Budget Rattaché « SBA Energie »
- Dél. 2023-20** Election du Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022
- Dél. 2023-21** Adoption du Compte administratif 2022 : Budget Principal
- Dél. 2023-22** Adoption du Compte administratif 2022 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
- Dél. 2023-23** Adoption du Compte administratif 2022 : Budget Rattaché « SBA Energie »
- Dél. 2023-24** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2022 : Budget Principal
- Dél. 2023-25** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2022 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »
- Dél. 2023-26** Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2022 : Budget Rattaché « SBA Energie »
- Dél. 2023-27** Autorisation de signature de l'acte d'acquisition de la parcelle cadastrée ZI 31 pour la construction d'un pôle de valorisation sur la commune de Riom

### PERSONNEL

- Dél. 2023-28** Modification du Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

Au cours de cette assemblée, le comité syndical a adopté les décisions suivantes :

### QUESTIONS INSTITUTIONNELLES

#### **Dél. 2023-13 Renouveaulement de la composition du Bureau Syndical**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- PREND ACTE des résultats de ces élections et de la nouvelle composition du Bureau :
  - o Le Président,
  - o Les Vice-Présidents,
  - o Les autres membres élus du Bureau : M. Emeric DECOMBE, Mme Nathalie MARIN, M. Jean-Paul POUZADOUX, M. Jean-Louis ROUVIDANT, M. Bernard DUCREUX, M. Jacques LOCUSSOL, Mme Florence PLUCHART, M. Gilles DOLAT, M. Jean-Pierre CHRETIEN, M. Michel SAHUT, M. Gilles MAS et M. Bernard AMEILBONNE.

#### **Dél. 2023-14 Renouveaulement de la composition de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) et de la Commission des Marchés**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ÉLIT en qualité de membres titulaires et membres suppléants au sein de la Commission d'Appel d'Offres et de la Commission des Marchés :

<b>MEMBRES TITULAIRES</b>	<b>MEMBRES SUPPLEANTS</b>
- M. Stéphane LOBREGAT	- M. Jean-Louis ROUVIDANT
- M. Bruno CHAMPOUX	- M. Hugues GEOGEON
- M. Alain LAGRU	- Mme Sophie PELLETIER
- Mme Florence PLUCHART	- M. Gilles DOLAT
- Mme Nathalie MARIN	- M. Jacques LOCUSSOL

#### **Dél. 2023-15 Adoption du Rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2022**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- PREND ACTE du rapport sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets pour l'année 2022 en application des dispositions de l'Article L. 2224-17.1 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- ADOPTE le présent rapport en l'état.

#### **Dél. 2023-16 Modification du règlement de collecte du service public d'élimination des déchets ménagers**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE les modifications au règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés tel qu'il est annexé à la présente délibération.
- AUTORISE le Président à le signer ainsi que tout document relatif au présent règlement.
- DIT que le règlement de collecte s'appliquera sur l'ensemble des communes membres du Syndicat et sera opposable à l'ensemble des usagers dès l'entrée en vigueur de l'arrêté du Président.

### FINANCES ET AFFAIRES JURIDIQUES

#### **Dél. 2023-17 Adoption du Compte de Gestion 2022 : Budget Principal**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE le Compte de gestion du budget principal établi par le Trésorier pour l'exercice 2022.

**Dél. 2023-18 Adoption du Compte de Gestion 2022 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE le Compte de gestion du budget Annexe Tri et Valorisation établi par le Trésorier pour l'exercice 2022.

**Dél. 2023-19 Adoption du Compte de Gestion 2022 : Budget Rattaché « SBA Energie »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ADOPTE le Compte de gestion du budget rattaché Tri « SBA énergie » établi par le Trésorier pour l'exercice 2022.

**Dél. 2023-20 Election du Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE : Monsieur Pierre DESMARETS est élu Président de séance pour le vote du compte administratif 2022 du budget principal, du budget annexe « Tri et Valorisation » et du budget rattaché « SBA Energie ».

**Dél. 2023-21 Adoption du Compte administratif 2022 : Budget Principal**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte administratif pour l'exercice 2022 du Budget Principal du Syndicat conforme au Compte de gestion du Trésorier.

**Dél. 2023-22 Adoption du Compte administratif 2022 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte administratif pour l'exercice 2022 du Budget Annexe « Tri et Valorisation » du Syndicat conforme au Compte de gestion du Trésorier.

**Dél. 2023-23 Adoption du Compte administratif 2022 : Budget Rattaché « SBA Energie »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE le Compte administratif pour l'exercice 2022 du Budget Rattaché « SBA énergie » du Syndicat conforme au Compte de gestion du Trésorier.

**Dél. 2023-24 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2022 : Budget Principal**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement à la section de fonctionnement (002) pour 5 959 268,69 €.
- DÉCIDE de reporter l'excédent d'investissement (001) pour un montant de 2 031 703,44 €.

**Dél. 2023-25 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2022 : Budget Annexe « Tri et Valorisation »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement à la section de fonctionnement (002) pour 100 000,00 €.
- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement à la section d'investissement (1068) pour 2 450 062,31 €.
- DÉCIDE de reporter l'excédent d'investissement (001) pour un montant de 2 304 990,17 €.

**Dél. 2023-26 Affectation des résultats définitifs de fonctionnement de l'exercice 2022 : Budget Rattaché « SBA Energie »**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'affecter le résultat de fonctionnement à la section de fonctionnement (002) pour 5 890,00 €.
- DÉCIDE de reporter l'excédent d'investissement (001) pour un montant de 52 533,31 €.

**Dél. 2023-27 Autorisation de signature de l'acte d'acquisition de la parcelle cadastrée ZI 31 pour la construction d'un pôle de valorisation sur la commune de Riom**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- ACCEPTE d'acquérir, auprès de Mme Anne-Marie MONTEL, la parcelle figurant au cadastre de la commune de Riom sous la référence ZI n°31, d'une superficie de 8 260 m<sup>2</sup>
- ACCEPTE l'acquisition de cette parcelle au prix de 160 000,00 €.
- AUTORISE Monsieur le Président à signer les pièces afférentes à ce dossier ainsi que tous documents s'y rapportant.

**PERSONNEL**

**Dél. 2023-28 Modification du Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)**

Le Comité Syndical, à l'unanimité :

- DÉCIDE de modifier le régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel pour les agents titulaires et stagiaires, à compter du 1er juillet 2022.
- RAPPELLE que le Président fixera, par arrêtés individuels, la cotation afférente à chaque composante du RIFSEEP et les montants correspondants.
- DÉCIDE d'inscrire au budget, chacun pour ce qui le concerne, les crédits relatifs audit régime indemnitaire.
- AUTORISE le Président à procéder à toutes formalités afférentes.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h05.

Le Président,  
Lionel CHAUVIN



